Associations de parents d’élèves FCPE, LIPE, APEB, APEJJA

Equipe pédagogique

Collège Raymond Queneau - Paris 5e

Ecole élémentaire Arbalète – Paris 5e

Ecole élémentaire Buffon – Paris 5e

Ecole élémentaire Jenner – Paris 13e

À l’attention de Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris

Copie à Monsieur Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Parischargé de l’éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris.

Paris, le mercredi 15 février 2023

Madame la Maire,

Votre tribune au Ministre de l’Éducation Nationale concernant la fermeture massive de classes à Paris nous a confortés dans notre appréciation de la situation et nous vous remercions de votre engagement. Comme vous, nous estimons que les décisions du rectorat sont inacceptables et un réel risque pour l’enseignement public. Si la baisse des effectifs est avancée comme raison première, la fermeture des classes actée ce lundi 13 février par le rectorat ne prend en compte ni la démographie ni la réalité de terrain locales.

Comme 180 autres établissements de Paris, les parents d’élèves et l’équipe enseignante du Collège R. Queneau (situé au 66 boulevard Saint Marcel Paris 5) ont découvert courant janvier que le rectorat fermerait une classe de 6ème à la rentrée 2023.

Les parents d’élèves et les équipes enseignantes du collège Queneau et des écoles élémentaires rattachées – Arbalète, Buffon, Jenner – se sont mobilisés collectivement pour s’opposer à cette fermeture.

En effet, notre collège ne fait pas face à une diminution forte de ses effectifs et présente une sociologie particulière du fait de sa sectorisation. En grande partie, ces élèves sont issus du sud-est du cinquième arrondissement (jardin des Plantes) et du nord-est du treizième arrondissement (Salpêtrière), deux secteurs dotés de logements sociaux. Le collège bénéficie ainsi d’une véritable diversité sociale que le rectorat mésestime en raison d’un IPS global élevé. Or, cette étiquette de « collège privilégié du 5e » est surfaite : un certain nombre de familles, par incompréhension de notre bureaucratie, ne renseigne pas la fiche destinée au calcul de l’IPS, comme la direction du collège nous l’a confirmé.

Par ailleurs, notre établissement accueille des enfants ayant des troubles du spectre autistique (dispositif Ulis) dont l’inclusion réclame un climat scolaire particulièrement serein dans des classes non surchargées. En dehors des élèves Ulis, 8% des élèves du collège sont en situation de handicap (TDAH et Dys), ce qui nécessite également un encadrement et un accompagnement particuliers.

Enfin, depuis des années, la classe bilangue anglais-russe permet l’accueil dès la 6e d’élèves russophones souhaitant bénéficier d’un enseignement républicain de leur langue maternelle. Ce dispositif est particulièrement pertinent en cette période pour les familles qui ne souhaitent pas passer par l’ambassade russe… Or, la fermeture d’une classe menace directement ce dispositif, et ce d’autant plus que le collège Henri IV renoncera à son propre enseignement de russe au collège à la rentrée 2023, faute de DHG suffisante.

Aujourd’hui, l’effectif de 6e est de 25 élèves par classe, avec 15% d’élèves en difficultés scolaires clairement identifiés et qui peuvent faire l’objet d’une remédiation.

La fermeture de la 4e classe de 6e entrainera une surcharge mécanique et immédiate des trois autres (passant de 25 à 33 élèves). Si à la rentrée 2023, il n’est pas certain que tous les futurs 6e du secteur aient une place dans leur collège de secteur, cela deviendra une réalité à la rentrée 2024 : le nombre d'élèves de CM1 des écoles élémentaires qui y sont rattachées est bien supérieur à celui des actuels CM2.

La suppression d’une classe de 6ème n’étant que la première étape vers la suppression d’une classe par niveau dans les années suivantes, c’est l’équilibre de l’ensemble de la communauté qui sera rompu de façon durable.

Avec de tels effectifs, l’équipe pédagogique du collège ne sera plus en mesure d’accompagner chaque élève dans sa singularité sur l’ensemble de sa scolarité, et les élèves en difficulté n’auront plus l’aide dont ils bénéficient aujourd’hui.

A très court terme, des postes d’enseignants seront supprimés et une grande partie d’entre eux devront effectuer des compléments de service dans d’autres établissements.

Sans être spécialistes de l’Education, il nous est évident que cette situation ne peut conduire qu’à une dégradation pérenne des conditions d’apprentissage et du climat scolaire aggravée par une perte de cohésion des équipes enseignantes.

Comme vous l’avez déjà souligné, cette situation est contraire aux principes du Code de l’Education et de la politique affichée : la réussite scolaire pour tous et la volonté de donner aux équipes pédagogiques l’autonomie et les moyens nécessaires afin de consolider les acquis du premier degré, mission essentielle du collège.

Nous espérons que les éléments apportés pourront vous aider dans notre lutte commune contre cette vague sans précédent de fermeture de classes et nous nous tenons à votre disposition et à votre écoute.

Pensez-vous que, de par votre fonction politique, un vœu en faveur de la pérennisation des classes lors de votre prochain conseil municipal pourrait peser positivement en faveur de tous les établissements menacés ?

Nous vous remercions encore pour votre engagement contre l’inquiétante politique du Ministère, et de l’attention particulière que vous voudrez bien accorder au cas du collège Raymond Queneau.

Nous vous prions d’agréer, Madame la Maire, l’expression de notre plus haute considération.

Les représentants des parents d’élèves

Elisabeth Balensi et Corinne Soulié-Ziakovic - Collège Raymond Queneau (FCPE et LIPE-APEB)

Paloma Martin – Ecole élémentaire Arbalète (LIPE)

Rebecca Sirois et Saibi Ahlem – Ecole élémentaire Buffon (APEB et FCPE)

Solenne Doat – Ecole élémentaire Jenner ( APEJJA)